

21 RECOMMANDATIONS POUR UNE ÉGLISE ENGAGÉE À METTRE FIN À LA VIOLENCE CONJUGALE

**AFFIRMER LE DÉSIR DE DIEU POUR NOTRE
BIEN-ÊTRE SPIRITUEL, PHYSIQUE ET
ÉMOTIONNEL DANS NOS ENSEIGNEMENTS ET
NOS PRATIQUES:**

- **1) La violence conjugale et toute forme de violence est mal et est incompatible avec l'enseignement de Jésus.**
- **2) La violence conjugale est une raison légitime à la séparation et au divorce.**
- **3) La violence conjugale n'est pas une forme de souffrance spirituelle que l'on doit endurer et qui vient de Dieu. Les survivantes ne devraient pas être tenues de demeurer dans une relation abusive.**
- **4) La guérison spirituelle et psychologique exige un long processus. Dieu se soucie de la mémoire traumatique et les soins pastoraux devraient être ancrés dans la longévité.**

LA SÉCURITÉ, C'EST LA PRIORITÉ:

- **5) Reconnaître publiquement que la violence conjugale a eu lieu et a lieu dans les Églises.**
- **6) Former les leaders, les séminaristes et les équipes ministérielles à reconnaître la violence et à y répondre : être branchés sur des services sociaux locaux et des ressources professionnelles, savoir comment orienter, savoir quand signaler un cas de violence et transmettre l'information aux membres.**
- **7) Mettre en œuvre un plan d'action sur la violence conjugale dans les Églises pour garantir les meilleures pratiques en matière de protection, de confidentialité et d'imputabilité pour les jeunes et les adultes afin que les Églises soient des lieux sécuritaires pour toutes les personnes.**
- **8) Être conscients du cycle de la violence et des tentatives continuelles requises pour que les victimes quittent une relation violente.**
- **9) Trouver des enseignants ou les former pour qu'ils puissent offrir une formation sur des relations saines avec les jeunes et les adultes (y compris le consentement, l'agression sexuelle et le viol; enseignement sur les abus et le divorce dans les conseils pré-nuptiaux et matrimoniaux).**
- **10) La sécurité doit toujours être mise en priorité au-dessus d'efforts de réconciliation.**

ÉTABLIR DES ESPACES OÙ CHACUNE PEUT S'ÉPANOUIR :

“Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent, pleurez avec ceux qui pleurent.” Romains 12,15

- 11) Favoriser une vie d'Église qui démontre des relations mutuelles saines, des hommes et des femmes ayant la même valeur aux yeux de Dieu et des femmes – leur voix, leur agentivité et leur valeur – élevées.
- 12) Favoriser des communautés de foi accueillantes qui ne discriminent pas en se fondant sur le statut relationnel.
- 13) Favoriser des communautés de foi compatissantes et bienveillantes qui ne tolèrent pas d'humilier, de juger et d'exclure les survivantes de violence conjugale.
- 14) Favoriser des cultures ecclésiales qui ne cautionnent pas le commérage et qui modèlent des comportements valorisant la confidentialité.

SOUTENIR LES VICTIMES DANS LEUR PARCOURS DE GUÉRISON :

- **15) Écouter les survivantes de violence conjugale et les croire lorsqu'elles divulguent.**
- **16) Recommander des séances de consultation individuelles, au lieu de séances pour couples, en tant qu'intervention recommandée dans les cas d'agression sexuelle et de violence conjugale.**
- **17) Bâtir une sensibilité à l'égard de la période après la séparation qui est une période où la femme est le plus à risque de subir de la violence.**
- **18) Proposer ou orienter les survivantes vers des groupes de soutien confidentiels.**
- **19) Encourager des initiatives dans les communautés d'Églises de soins et de provisions envers les survivantes et leurs enfants.**
- **20) Reconnaître que la guérison est un long processus; les survivantes ont besoin de temps, d'espace, de compassion et de compréhension.**
- **21) Reconnaître que certains sujets, langages ou pratiques utilisés à l'Église peuvent être des déclencheurs négatifs pour certaines survivantes ; apprendre à répondre avec sensibilité.**